

De Mathius Shadow-Sky
Au Médiateur National de l'Energie

Toulouse, le 26 septembre 2018

Objet : réponse à la lettre du 24/09/2018 de l'agente EDF Marguerite Gameiro

EDF ou l'art de répondre toujours à côté

Comment est-ce possible de ne jamais obtenir de réponses plausibles (réalistes) quant aux questions précises que je pose depuis 11 ans des agents EDF ERDF-Enedis ? La violence et l'illégalité du péage connu et reconnu qu'impose EDF-ERDF Enedis sont niées par ses agents. Bien que le délit soit inscrit bien visible pour être payé avec régularité sur les facturations EDF. Bien que les violences sont rapportées constamment (en particulier avec la pose imposée du nouveau compteur). La manipulation des facturations EDF (pour augmenter le prix du coût de l'électricité) est niée et ignorée. Les impositions illégales de taxes autres que la TVA et l'imposition de la TVA sur des impôts bien inscrites sont ignorées. L'illégalité de tous ces actes est ignorée par EDF, bien qu'ils soient inscrits clairement sur la facture bimensuelle et répétée depuis 2003. En 2018, 15 ans de spoliation publique.

En 11 ans d'envoi de courriers, je n'ai reçu qu'une seule réponse, par une agente EDF, proche de la réalité : « EDF est collecteur d'impôts pour le compte du gouvernement » qui dans le non-dit affirme : EDF (avec la complicité d'ERDF-Enedis) n'est pas responsable de sa facturation, ni de la violence de ses extorsions : sachant que l'action de l'extorsion est réalisée par les agents ERDF-ENEDIS, ce sont eux qui coupent l'électricité et agressent physiquement les consommateurs bien que le chantage soit réalisé par les agents EDF, est une affirmation équivalente à : « l'assassin est irresponsable de son meurtre, car le meurtre lui fut commandité ». C'est l'anachronisme du déni, premier mécanisme de défense à effacer l'évidence de ses torts de sa mémoire pour se réfugier dans le refoulement (= d'oublier qu'on a oublié), mais en ce qui nous concerne, l'affaire est beaucoup + grave, car les malveillances de EDF et les violences de ERDF-Enedis s'adressent à l'ensemble public des consommateurs d'électricité. Mes questions au regard des « ajouts » et des manipulations comptables de délit d'initié sont pourtant simples, visibles et comprises par toutes et tous, sauf par les agents EDF qui les nient = agissent comme si elles n'existaient pas, et continue à agir comme si elles n'existaient pas, comme si mes remarques sur les délits commis par EDF-Enedis par ses employés n'existaient pas. Tout en retournant l'accusation de malversation envers les consommateurs qui refusent de payer les impositions supplémentaires et les manipulations comptables indues : « non c'est pas moi, c'est toi le méchant » (sic). Et à en subir les conséquences de la violence des agents ERDF-Enedis. N'est-il pas temps de devenir des adultes ? Le comportement de l'entreprise EDF-ERDF Enedis et de ses employés doit changer.

Pour preuve de déni, la lettre de Marguerite Gameiro (nouvelle personne EDF incluse dans l'affaire) où l'argumentation de cette dernière touche le mensonge : « Il explique également l'application des différentes taxes sur leurs factures. » Avons-nous reçu l'explication et la justification de l'application de la TVA sur des impôts qui pour « la contribution au service public d'électricité » (sic) a été votée avant la privatisation de EDF... Non. Ma lettre du 27 août 2018 reste sans réponse de EDF, car comment justifier autant de fraudes et d'infractions à la loi sur autant d'années ? Remarquons dans la lettre, l'utilisation de « il » et de « leurs » et non pas « nous » et « nos », cette désignation montre le désir de Marguerite Gameiro se déresponsabiliser des méfaits perpétrés connus de EDF-ERDF Enedis, entre beaucoup d'autres : « il vous propose une facilité de paiement » = d'extorsion.

Nous attendons (les consommateurs) avec le Médiateur National de l'Énergie, une explication valide plausible et réaliste des taxes imposées dans les facturations EDF, ainsi que l'explication et la justification de ses manipulations comptables, ainsi que la révélation de la fausse nécessité de l'imposition du nouveau compteur Linky. Les réponses demandées dans ma lettre du 27 août 2018. Questions répétées et sans réponses plausibles attendues depuis 11 ans, dont tristement nous connaissons déjà la réponse : acquérir le + d'argent possible aux dépens des consommateurs, même en toute illégalité.

Ma demande est légitime et loyale à ne pas vouloir être abusé (racketté)

est simple :

1. EDF doit rembourser à tous les consommateurs, les surplus illégaux encaissés depuis 15 ans.
2. ERDF-Enedis doit retirer les compteurs Linky injustement imposés (qui multiplient le coût de l'électricité par 3 pour les consommateurs).

Il apparaît clairement que EDF doit changer de comportement envers les consommateurs d'électricité. Nous ne vivons pas dans un régime de dictature sans loi, ce qui justifierait le comportement de EDF-ERDF Enedis, mais dans une tentative de démocratie où la justice est gouvernée par des lois qui s'appliquent sans exception à tout le monde, EDF-ERDF Enedis y compris. Si EDF a des besoins, que EDF les communique clairement, une grande partie des consommateurs se feront le plaisir de gestes de solidarités. EDF représente l'électricité de France, pas le comportement d'un charlatan qui abuse de sa position de pouvoir et de terreur.

Mathius Shadow-Sky